

LA LETTRE

#45

du Pays d'Étain

Bulletin d'informations de la Communauté de Communes du Pays d'Étain - Avril 2021



Des services publics essentiels

- Les projets 2021
- Les artistes du périscolaire
- Les nouvelles permanences de santé



**Pays
d'Étain**
Communauté de Communes

• Abaucourt-Hautecourt • Blanzée • Boinville-en-Woëvre • Braquis • Buzy-Darmont • Chatillon-sous-Côtes • Damloup • Dieppe-sous-Douaumont • Eix • Étain • Foameix-Ornel • Fromezey • Gincrey • Grimaucourt-en-Woëvre • Gussainville • Herméville-en-Woëvre • Lanhères • Maucourt-sur-Orne • Mogeville • Moranville • Morgemoulin • Moulainville • Parfondrupt • Rouvres-en-Woëvre • Saint-Jean-lès-Buzy • Warcq •



Édito

Cher.e habitant.e du Pays d'Étain,

Depuis plus d'un an, nous vivons une situation très particulière. **Les contraintes sanitaires** ont pesé sur le quotidien professionnel et familial de tous et continuent de le faire.

Elles pèsent également sur le travail des acteurs publics du territoire : mairies, associations, services départementaux, personnel de la Communauté de Communes, professionnels de santé... Chaque jour, nous nous efforçons donc d'agir pour nous **adapter et continuer** de vous proposer des services publics de qualité !

En tant qu'élus de la Communauté de Communes, nous travaillons collectivement à construire un territoire agréable, à accompagner le développement économique et touristique, à développer des équipements et des services adaptés aux **besoins des habitants**, de tout âge, dans toutes nos communes. Ainsi, en 2021, malgré un impact très négatif de la COVID, notre budget nous permet de maintenir nos fonctionnements dans leur niveau de qualité habituel, et d'assurer les investissements nécessaires dans les écoles et les divers bâtiments dont nous avons la charge.

L'année 2021 sera aussi celle de la **réflexion**, pour nous permettre de développer au plus vite de nouveaux projets, qui répondent aux besoins des familles du Pays d'Étain. L'arrivée de nouveaux élus et les évolutions législatives en ce début de mandat sont une belle opportunité pour apprendre à **construire ensemble**.

Dans cette lettre, vous trouverez quelques éléments de compréhension du budget et de son application dans nos fonctionnements, ainsi que toutes les actualités du territoire qui peuvent vous être utiles au quotidien. **Bonne lecture !**

• **Philippe GERARDY**

Président de la Communauté de Communes du Pays d'Étain.

Sommaire

Comprendre la vie communautaire.....	P. 3
Grandir et s'épanouir.....	P. 6
De nouvelles actions pour les jeunes et les parents.....	P. 10
Vivre et être solidaire.....	P. 12
Préserver et valoriser.....	P. 13
Entreprendre, travailler et innover.....	P.14
Les actualités d'associations.....	P. 16

La **Lettre du pays d'Étain** est une publication de la Communauté de Communes du Pays d'Étain
 Directeur de la publication : Philippe Gérardy
 Conception Agence RICH'COM - Imprimé à 3500 exemplaires - Photos : Codecom, Freepik.

Communauté de Communes du Pays d'Étain

29 Allée du Champ de Foire – 55400 ÉTAIN

Tél. : 03.29.87.86.08

www.codecom-pays-etain.fr

www.facebook.com/pass.activites

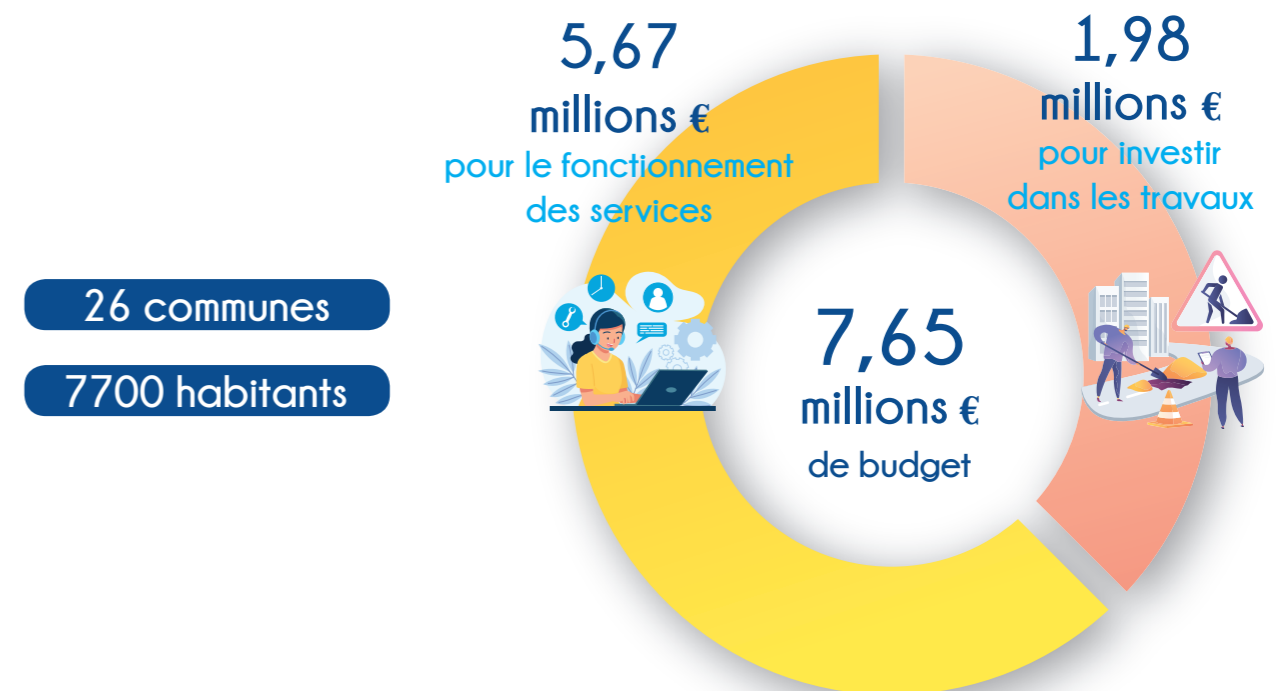
www.facebook.com/centreculturelletouristiqueetain

BUDGET 2021 PRIORITÉ AUX SERVICES POUR LES HABITANTS

En France, toutes les communes coopèrent au sein de Communautés de Communes. L'objectif est de développer des projets communs, qu'il ne serait pas possible de réaliser seul, et qui sont utiles aux habitants de plusieurs villages.

Au Pays d'Étain, 26 communes sont regroupées au sein de la Communauté de Communes et représentées par 45 élus.

Chaque année en mars, les élus communautaires votent le budget de la Communauté de Communes, qui détaille les dépenses et les recettes pour l'année à venir.



UN BUDGET DÉDIÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ

- **1^{er} objectif du budget 2021** : maintenir des services publics de qualité, essentiels au quotidien des habitants du Pays d'Étain : gestion des écoles, accueil périscolaire, collecte des ordures ménagères, entretien de la voirie, soutien aux associations, développement économique...

- **2^{ème} objectif du budget 2021** : réaliser plusieurs études pour construire un plan d'action complet pour le mandat (un « projet de territoire »), qui répond aux besoins des habitants.

Avant de mener de grands projets, il est indispensable de prendre le temps de la réflexion pour faire les meilleurs choix !

UNE GESTION FINANCIÈRE SAINTE

La collectivité a été impactée par la crise de la COVID-19 mais a réussi à gérer sainement son budget.

En 2021, elle dégagera ainsi un **autofinancement de 294 893 €**, qui permettra notamment de réaliser des travaux d'investissement dans les écoles, sur les routes et dans les bâtiments intercommunaux (sans augmentation des taux d'imposition).

En 2021, la **capacité de désendettement progressera** aussi grâce à la vente d'un bâtiment : elle descendra de 5,37 années à 3,39 !

UN AVENIR QUI SE CONSTRUIT ENSEMBLE

Les élus ont engagé une réflexion sur l'avenir du Pays d'Étain pour définir les actions à mettre en place sur 10 à 15 ans. Le souhait est que ce projet reflète l'ambition et les aspirations de l'ensemble des habitants et acteurs du territoire.

À partir de juin, des concertations et enquêtes vont être lancées pour écouter vos besoins, vos envies et vos idées pour le Pays d'Étain. Afin d'être directement averti, vous pouvez envoyer vos coordonnées à accueil@codecom-pays-etain.fr.

VOS SERVICES EN CHIFFRES

Présentation des principales dépenses de la Communauté de Communes pour comprendre comment est réparti le budget, dans un objectif simple : mettre à votre disposition des services publics de qualité !



JEUNESSE - 1 709 917 €

Entretien des 5 écoles, accueil périscolaire, restauration scolaire, mercredis éducatifs, animations « PASS Ados », chantiers jeunes, bourse BAFA...

Projets nouveaux 2021 : Conseil Des Jeunes, étude sur la création de micro-crèches...



ENVIRONNEMENT - 508 878 €

Collecte et traitement des ordures ménagères, du tri sélectif et du verre, déchetterie, aménagement de la baignade d'Étain, assainissement non collectif...

Projets nouveaux 2021 : Rénovation de la déchetterie, étude qualité air et ondes dans les écoles, étude sur la rénovation énergétique des bâtiments...

Une bonne santé financière en 2021, pour de beaux projets dans les années à venir !



CULTURE - 812 775 €

Conservatoire, programmation de spectacles, musée de la poupée, développement touristique...

Projets nouveaux 2021 : Travaux pour refaire l'accueil, boutique en ligne...



SOLIDARITÉS - 462 891 €

Gestion du gymnase communautaire, Maison de Santé, financement crèche et Relais Petite Enfance, soutien aux associations (sports, culture, 3^{ème} âge, jeunesse, etc.)...

Projets nouveaux 2021 : Nouveau site internet pour vous informer, plan d'action pour la santé...



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 495 536 €

Habitat, entretien de la voirie, gestion des bâtiments communautaires, travaux des services techniques dans les villages...

Projets nouveaux 2021 : Etude sur l'habitat et les aides financières, étude de requalification du bourg-centre en partenariat avec la Ville d'Étain...



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 1 374 183 €

Participation au Pôle Entrepreneurial, gestion des zones d'activité économiques (5 budgets annexes supplémentaires permettent la location de bâtiments et la vente de terrains aux entreprises)...

Projets nouveaux 2021 : Etude sur l'aménagement de la réserve foncière de 12 ha de la Zone d'Activités Economiques, concertation sur les attentes des entreprises du territoire...

VOS SERVICES EN IMAGES

Derrière ces grands chiffres se cachent le travail – souvent de fourmis – de 81 agents aux métiers variés : animateur, agent technique, responsable des ressources humaines, ATSEM, professeur de musique, secrétaire, médiateur culturel...

Leur mission est l'intérêt général et ils agissent chaque jour pour vous apporter des services publics de qualité. Merci à eux !



28 agents d'entretien réalisent plus de 9 000 h de ménage par an, pour le bon fonctionnement des bâtiments communautaires, l'accueil des élèves dans les écoles et les loisirs offerts par les associations dans les gymnases !



5 agents techniques réalisent des travaux dans les bâtiments communautaires et les espaces verts : plus de 8 000 h de travail pour vous offrir un cadre de vie agréable !



48 animateurs réalisent plus de 93 000 h d'accueil par an pour offrir des activités ludiques avant et après l'école à plus de 300 enfants et servent plus de 58 000 repas le midi !



11 professeurs de musique et de danse, plus de 10 spectacles sont programmés par an, pour des centaines d'élèves et de spectateurs heureux !



Une collecte organisée pour 3 449 foyers et 1 026 tonnes d'ordures ménagères, 294 tonnes de verre et 493 tonnes issues du tri ; 1 982 tonnes de déchets récupérés à la déchetterie !



3 animateurs proposent des dizaines d'activités à chaque vacance scolaire pour tous les adolescents et les accueillent plus de 1 600 heures !



13 agents répondent à des milliers de questions par an au téléphone, inscrivent plus de 700 enfants dans les écoles ou au périscolaire... et gèrent le fonctionnement de ces différents services !



17,5 hectares dédiés aux entreprises qui souhaitent s'implanter à Étain et 1 000 m² à la Maison de Santé pour accueillir de nouveaux professionnels !

UNE CRÉATIVITÉ SANS LIMITE

La Communauté de Communes propose un accueil « périscolaire » (accueil des enfants de 7h au début de la classe et de la fin de la classe à 19h) pour faciliter le quotidien des parents. Plus qu'un mode de garde, il s'agit d'un lieu de découverte, d'amusement, de partage... avec une réelle dimension éducative.

Chaque mercredi, il est aussi proposé un accueil à Eix et Étain : « les mercredis éducatifs ». Des animations sportives et culturelles sont choisies pour que les enfants se sentent bien, s'épanouissent et créent eux-mêmes des œuvres d'art, dont ils se souviendront toute leur vie !

LE PÉRISCOLAIRE S'ADAPTE À TOUT

Même si cette année scolaire est marquée par un contexte sanitaire compliqué, tout est mis en place pour le bien-être des enfants. Les agents de la Communauté de Communes agissent au quotidien pour respecter les protocoles :

- les enfants sont placés en groupe de classe avec depuis peu 2 mètres entre chaque groupe
- entre chaque classe, les zones de contact sont désinfectées avec les produits recommandés
- en arrivant et en partant de la restauration, les mains sont désinfectées

La vigilance est permanente et les enfants s'adaptent très bien. Le travail commun avec les équipes éducatives est essentiel et permet de respecter l'ensemble des contraintes sanitaires.

LE RÔLE CLÉ DES ATSEM

10 ATSEM encadrent au quotidien les enfants scolarisés en maternelle au Pays d'Étain. Elles assistent les enseignants dans la mise en œuvre des activités, ce qui permet de garantir un cadre agréable et des apprentissages efficaces.

Depuis le début de la crise sanitaire, elles ont plus que jamais leur place dans l'action éducative en veillant au bien-être des enfants. Elles les accompagnent chaque jour, en leur faisant appliquer les gestes barrières. Elles les assistent, les rassurent, les aident à grandir en faisant de l'école un lieu où l'on peut s'épanouir.



DES MERCREDIS ÉDUCATIFS MONSTRUEUSEMENT BIEN



Après avoir travaillé sur le conte initiatique du Vilain Petit Canard en 2020, le thème des monstres a été choisi pour cette année scolaire.

L'association « Labo des histoires Grand Est », la compagnie nancéenne d'artistes « Spray Lab », l'artiste-clown Francis Albiero de la compagnie Flex et les animateurs de la Communauté de Communes sont chargés d'animer des ateliers artistiques.

Qu'est-ce qui est monstrueux ? Qui est un monstre ? A travers ces questionnements et la création de leurs propres monstres, les enfants abordent les thèmes de la différence, du regard que l'on porte sur les autres, du jugement, du respect...



LES ENFANTS SONT DE VRAIS ARTISTES

Le résultat de ce travail ?

- L'imaginaire des enfants est éveillé.
- Entre octobre et février, les équipes d'animation ont créé avec les enfants une magnifique exposition à partir d'objets recyclés.

Si le contexte sanitaire le permet, cette exposition sera visible du 29 mai au 26 juin au Centre Culturel et Touristique (2 rue des Casernes - 55400 Étain).

- Entre mars et mai, les enfants créent avec l'aide des artistes leur propre livre : invention d'une histoire, création des illustrations et impression (technique de sérigraphie) ! *Un livre sera offert à chaque enfant et à chaque bibliothèque d'école.*

- Entre mars et mai, les enfants créent avec l'aide des artistes leur propre spectacle sur le thème des monstres : Arts en scène.

Si le contexte sanitaire le permet, cette représentation aura lieu le 5 juin 2021, au Centre Culturel et Touristique.



DÉBUT DES INSCRIPTIONS

Comme chaque année, les inscriptions dans les écoles, au périscolaire et au conservatoire débutent au printemps.



ÉCOLES

Les inscriptions pour l'année scolaire 2021-2022 ont commencé en avril 2021 pour les enfants nés en 2018 ou 2019 et pour tout nouvel habitant.

Pour inscrire votre enfant, un formulaire d'inscription est à compléter et à retourner à accueil@codecom-pays-etain.fr ou à Communauté de Communes du Pays d'Étain - 29 Allée du Champ de Foire - 55400 Étain. Le document peut être téléchargé sur www.codecom-pays-etain.fr/ecoles.html ou demandé à l'accueil de la Communauté de Communes.

Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous au 03.29.87.86.08 pour finaliser l'inscription. N'hésitez pas à contacter ce numéro en amont si vous avez la moindre question.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h (sauf mercredi : fermeture à 16h).



PÉRISCOLAIRE

Du 14 juin au 30 juillet 2021, vous pourrez inscrire votre enfant au périscolaire directement sur internet en quelques clics via « l'Espace Citoyen » (www.espace-citoyens.net/ccp-etain).

Il vous suffira de remplir une fiche de renseignement (onglet : « créer une inscription ») pour chaque enfant.

Puis, vous pourrez faire vos réservations dans l'onglet dédié. Attention : les inscriptions de l'année précédente ne sont pas reconduites automatiquement.

Si vous n'avez pas d'accès internet ou rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à appeler au 03.29.87.86.08.

CONSERVAIRE DE MUSIQUE, DE THÉÂTRE ET D'EXPRESSION CORPORELLE

La Communauté de Communes vous propose des cours dans des disciplines passionnantes pour développer votre âme d'artiste : saxophone, flûte traversière, guitare, basse et guitare électrique, violon et alto, percussions, batterie, accordéon classique, piano, groupes de musiques actuelles, batucada, orchestre, chant, ensemble vocal, expression corporelle, théâtre.

3 parcours sont possibles pour s'adapter à vos envies :

- Découverte, avec éveil musical pour les 3-5 ans et initiation pour les 6 ans
- Diplômant, à partir de 7 ans
- Libre, à partir de 16 ans, sans niveau requis

Pour visiter les locaux, des portes ouvertes auront lieu le dimanche 6 juin 2021 (si la situation sanitaire le permet) au Centre Culturel et Touristique - 2 rue des Casernes - 55400 Étain.

Vous pourrez aussi vous inscrire dès cette date sur l'Espace Citoyen. Pour tout renseignement, appeler le 03.29.87.20.80.

DE JEUNES ÉLUS MODÈLES

Les élus de la Communauté de Communes du Pays d'Étain ont souhaité créer un « Conseil Des Jeunes » afin de donner la parole aux enfants, pour que comme les élus « adultes », ils puissent agir pour leur territoire. Les jeunes sont capables de changer les choses et la collectivité veut leur en donner les moyens !



DES ÉLECTIONS DÉMOCRATIQUES

En novembre, des élections ont été organisées auprès des CM1, CM2, 6e et 5e du Pays d'Étain, ce qui concerne les écoles le Grand Meaulnes, Jean de La Fontaine, Jean Ferrat et le collège Louise Michel. 23 jeunes, de 9 à 14 ans, ont été élus pour deux ans par leurs camarades, pour travailler avec la Communauté de Communes et mener des actions utiles à tous les jeunes et au territoire.

Félicitations à Jules, Rose, Ethanaël, Léonie, Martin, Eléna S., Maïssa, Aimé, Hugo, Constance, Emma, Agathe, Eléna A., Ninon, Florent, Jason, Théa, Camille, Raphaël, Clément, Loan, Mathieu et Gaëtan !



UN BUDGET PARTICIPATIF JEUNE

Les jeunes élus ont décidé que leurs premiers mois de mandat devraient être dédiés à l'écoute des autres jeunes. Ils ont ainsi créé un budget participatif, qui est mis en place en 3 étapes :

1. En février/mars, les jeunes élus ont réalisé de nombreux débats et ont échangé avec leurs camarades afin de recueillir leurs idées de projets pour mieux vivre au Pays d'Étain. Près de 100 idées ont été collectées !
2. En mars/avril, la Communauté de Communes et le Conseil Des Jeunes étudient chaque idée pour vérifier qu'elle soit utile au plus grand nombre et réalisable rapidement. Il y aura alors un vote pour choisir les meilleurs projets !
3. En juin/juillet, les idées des jeunes deviendront réalité ! Les projets avec le plus grand nombre de voix seront mis en œuvre, avec l'aide des élèves dans les écoles.

Une belle démarche, qui fait rayonner la démocratie et mérite d'être valorisée !



Pour connaître toutes les actualités pour les jeunes, rejoignez-nous sur Facebook ! www.facebook.com/pass.activites

DE NOUVELLES ACTIONS POUR LES JEUNES ET LES PARENTS



De nouvelles consultations de puériculture pour conseiller sur les enfants

Claire Neveu est infirmière à la Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental de la Meuse au service enfance-famille. Elle organise des consultations afin d'échanger avec les parents sur leur enfant de 0 à 6 ans.

Elle nous éclaire en 3 questions sur ce service, qui peut beaucoup aider les familles !

Pouvez-vous nous expliquer quel est le rôle de la Protection Maternelle et Infantile ?

C'est un service du Département qui veille sur les femmes enceintes et les enfants de moins de 6 ans de la Meuse, grâce à l'action de médecins, sages-femmes, infirmières, psychologues...

Nous accompagnons tant les parents pendant la grossesse (suivi par une sage-femme, préparation à la parentalité), qu'après la naissance de l'enfant (dépistage, suivi médical, aide à la parentalité...).

Nous avons aussi des missions de planification familiale, de protection de l'enfance, de suivi et de contrôle des établissements accueillant les jeunes enfants. Notre champ d'action est très vaste !

Quel est votre rôle en tant qu'infirmière ?

Au sein de la Protection Maternelle et Infantile, mon rôle consiste à apporter des informations et des conseils aux familles sur le développement physique et affectif de l'enfant,

le comportement, le sommeil, l'alimentation, les modes de garde, la parentalité, la conjugalité...

Pourquoi a-t-il été décidé de réaliser des consultations de puériculture à la Maison de Santé ?

Tous les parents ont des interrogations suite à la naissance de leur enfant ; être parent n'est pas inné !

Les consultations que je propose visent à répondre à ces questions : mesure du poids et de la taille, échanges autour de l'allaitement, de l'alimentation, des soins, des rythmes de vie, de l'éveil, de l'éducation...

Elles sont gratuites, ouvertes à tous et ont lieu les premiers jeudis de chaque mois.

CONSULTATIONS DE PUÉRICULTURE :

Sur rendez-vous au 03.55.25.01.43

ou via www.rdv-solidarites.fr

8 rue du Dr Meunier - 55400 Étain



Un Centre de Planification et d'éducation Familiale ouvre à étain

Peggy Muller est sage-femme à la Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental de la Meuse au service enfance-famille. A partir de mai, elle gèrera aussi le Centre de Planification et d'Education Familiale qui va ouvrir à Étain.

Rencontre avec cette professionnelle essentielle !

Pouvez-vous nous expliquer quelles sont les missions du Centre de Planification Familiale ?

C'est avant tout un lieu d'information sur la sexualité.

Quels sont les moyens de contraception existants ? Comment y accéder ? Quand sont-ils nécessaires ? Quelles sont les maladies et infections sexuellement transmissibles ? Comment les dépister ? Les jeunes ont énormément de questions, qu'il n'est pas simple de poser à son entourage et auxquelles internet n'apporte pas de réponses suffisantes !

Mon objectif est d'y répondre simplement en permettant à chaque jeune de protéger sa santé.

Qui peut s'adresser au Centre de Planification Familiale ?

Toute personne avec des questions sur la sexualité, la contraception, la fécondité, les maladies sexuellement transmissibles, la pilule du lendemain... peut me contacter. Le service est gratuit et anonyme pour les mineurs.

Comment se déroule un rendez-vous avec vous au Centre de Planification Familiale ?

La personne est accueillie avec le sourire dans des locaux tout équipés (grâce à l'aide de la mairie d'Étain). Je réponds alors à ses diverses interrogations, sans tabou.

Selon les besoins, étant sage-femme, je peux prescrire un moyen de contraception aux mineurs, réaliser des dépistages

pour des I.S.T (prise de sang, prélèvement), faire des tests de grossesse ou encore accompagner la personne dans le besoin vers un professionnel de santé pour qu'elle accède à certains services (soins, I.V.G...).

Il faut savoir que les moyens de contraception sont gratuits pour les mineurs et que je peux les prescrire rapidement.

Nous permettons aussi aux personnes sans couverture sociale de bénéficier d'un accès gratuit à la contraception, au dépistage et traitement d'une I.S.T ou du V.I.H ainsi qu'à un suivi gynécologique.

Comment prendre rendez-vous au Centre de Planification ?

Il suffit de m'appeler ou de m'envoyer un SMS. Je serai disponible sur Étain différents jours.

CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE :

Sur rendez-vous au 06.40.68.62.96.

Local des permanences médicales
Bâtiment Jacquard, 55400 Étain

(ruelle en prolongement de la salle Brasse et Focossi)

LES ACTUALITÉS EN MATIÈRE DE SANTÉ



SE FAIRE VACCINER CONTRE LA COVID-19

Plusieurs centres de vaccination sont ouverts en Meuse et s'ouvrent progressivement à de nouvelles tranches d'âge. Étain est un lieu de vaccination ponctuellement ouvert (salle Brasse et Focosi - Place Jean-Baptiste Rouillon, 55400 Étain). Pour plus d'information sur la vaccination et votre éligibilité, vous pouvez échanger avec votre médecin traitant.

Pour prendre rendez-vous à Étain ou à proximité, contactez le 03.72.85.01.17 ou allez sur www.sante.fr

Pour prendre rendez-vous à Verdun, contactez le 08.01.90.89.55 ou allez sur www.sante.fr

UNE SOLUTION SIMPLE SI VOUS N'AVEZ PAS DE MÉDECIN TRAITANT ET ÊTES ÉLOIGNÉ DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ OU SI VOUS ÊTES EN DIFFICULTÉS POUR PRENDRE SOIN DE VOTRE SANTÉ

L'association Asalée met à votre disposition une « équipe mobile », qui vient à votre rencontre dans votre commune. Elle vous propose des permanences et des bilans de santé au plus près, en coopération avec les maires du Pays d'Étain. L'équipe mobile est là pour vous accompagner à la reprise d'un suivi régulier de votre santé selon vos besoins. Elle est constituée de 2 infirmières et de médecins, à votre écoute, pour vous permettre de retrouver l'envie de prendre soin de vous, comprendre vos difficultés et vous aider à les dépasser. **N'hésitez pas à les contacter au 07.54.36.90.54 ou au 07.55.60.20.63.**

NE RESTEZ PAS SEUL FACE AUX ADDICTIONS

Le « CSAPA Centr'Aid » (service hospitalier) réalise plusieurs mardis par mois une permanence à la Maison de Santé d'Étain (8 rue du Dr Meunier, 55400 Étain) afin d'accueillir, d'informer, d'orienter et de traiter toute personne ayant une problématique addictive (alcool, tabac, médicaments, jeux, achats, sport, travail, cyberdépendance...).

Ce service est gratuit, confidentiel et anonyme.

Pour plus d'information ou pour prendre rendez-vous, contactez le 0 800 77 12 32.

ERRATUM

Dans l'agenda distribué en début d'année, un annuaire des professionnels de santé a été intégré.

Malheureusement, des erreurs ont pu se glisser dans certaines coordonnées. Les contacts exacts sont :

Françoise THIBAUT-LORSIN - Infirmière - 8 rue du Dr Meunier 55400 Étain, 06.74.18.04.56

Marianne PREUD'HOMME - Infirmière - 8 rue du Dr Meunier 55400 Étain, 06.48.44.18.33

Hélène GAMBETTE, Emily TUBERT - Infirmières - 8 rue du Docteur Meunier 55400 ÉTAIN, 06.52.89.36.38

Nouvelle arrivée à la Maison de Santé : **Dr Elisabeth BRENIAUX**, psychiatre, 8 rue du Docteur Meunier 55400 ÉTAIN, contact par Doctolib.

LE CONTRÔLE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DEVIENT OBLIGATOIRE À PARTIR DE 2021

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes intervient pour les contrôles réglementaires d'assainissement non collectif sur l'ensemble des installations des 26 communes du territoire pour vérifier :

- qu'elles ne portent atteinte ni à la salubrité publique, ni à la sécurité des personnes,
- qu'elles permettent la préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines.

Loi Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010

Impose une **obligation** de contrôle tous les 10 ans

2011-2013

Réalisation des **contrôles** diagnostics sur les **installations existantes**: recensement de l'ensemble des systèmes du territoire

À partir de 2021

Contrôles de bon fonctionnement OBLIGATOIRE

Les Contrôles de bon fonctionnement seront réalisés à partir de 2021.

Toutes les installations ayant réalisé un contrôle après 2011, ne seront contrôlées que 10 ans après leur dernier contrôle.

Exemple : *j'ai réhabilité mon installation en 2014, mon prochain contrôle aura lieu en 2024.*

Un courrier vous sera envoyé pour vous avertir du passage du technicien à votre domicile. Cette prestation sera facturée 120 €. **Tout obstacle ou refus de contrôle est passible d'une sanction s'élevant à 120 €.**

Contrôle de bon fonctionnement

→ Vérifie l'existence d'une installation d'assainissement non collectif

→ Vérifie la conformité et l'état de l'installation

→ Permet de repérer l'accessibilité, les défauts d'entretien ou l'usure de l'installation

→ Permet d'identifier si l'installation engendre des nuisances, des risques sanitaires ou environnementaux

→ Le rapport consigne les points contrôlés et effectue les recommandations sur les travaux à réaliser

A l'occasion des contrôles, vous pourrez poser toutes les questions que vous souhaitez. Le technicien vous remettra le règlement de service ainsi qu'un guide d'information.



UN PÔLE DÉDIÉ AUX ENTREPRENEURS

7 avenue Prud'Homme Havette à Étain, un Pôle Entrepreneurial est à votre disposition pour vous accompagner à la création, au développement et à la reprise/transmission d'entreprise.



UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Selon vos besoins, vous pouvez :

- Louer des espaces (bureau, espace de co-working, télétravail, salle de réunion, espace de détente, boutique ou atelier indépendant) à la journée, au mois ou à l'année, pour développer votre activité dans un cadre de qualité, proche d'autres entrepreneurs.

→ Vous pouvez louer des locaux pour télétravailler dans un cadre professionnel avec l'ensemble des équipements nécessaires (locaux spacieux, matériel bureautique, imprimante, wifi...). Informations au 09.71.000.635

- Être accompagné pour créer votre activité, avec plusieurs formules en fonction de votre projet : étude de marché, étude prévisionnelle chiffrée de faisabilité, formation, communication, démarche juridique...

→ Vous pouvez profiter d'un dispositif de Commerce à l'essai ou encore tester votre activité sans être immatriculé pendant 6 à 36 mois en couveuse d'entreprise !

→ La Région Grand Est peut subventionner cet accompagnement (chèques CREA).

- Être accompagné pour développer une entreprise déjà créée : diversification, formation, suivi, analyse, expertise, pilotage, mise en réseau, aide à la recherche de partenaires professionnels, de locaux, de subventions à l'investissement et au recrutement...

RÉTROSPECTIVE DES 6 DERNIERS MOIS

Les entrepreneurs en location dans les bureaux :

- **DLW'S Communication**, agence de marketing digital et de création de site internet – Tél. : 07.50.36.96.60.
- **Virginie ROSSNER**, conseillère en huiles essentielles, ateliers et consultation individuelle le mardi – 06.27.88.19.58.
- **Romain GASTALDELLO**, naturopathe, consultation sur rendez-vous le vendredi – Tél. : 06.61.07.29.68.

Les entrepreneurs en test d'activité :

- **Audrey LE BASTARD**, ateliers d'initiation à la communication animale – Tél. : 06.82.14.39.38.
- **Cindy MORIZOT**, coach canin, garde de chiens et conseils animaliers – Tél. : 06.74.75.17.80.
- **Hélène PARROT**, massages en milieu professionnel Tél. : 06.81.22.34.60.

Les entrepreneurs qui ont créé leur activité après avoir été suivis par le Pôle Entrepreneurial :

- **Fanny MASO**, psychomotricienne, accompagnement à domicile dans l'apprentissage du vélo – Tél. : 06.75.99.42.28.
- **Constance AUVRARD**, thalasso-bains à domicile pour les bébés 0-21 jours – Tél. : 06.82.60.04.82.
- **Sabrina STORTZ**, épicerie bio, dans l'une des deux surfaces commerciales du Pôle.
- **Florent LARMINY**, entreprise dans le domaine du bâtiment Tél. : 06.78.31.90.82.
- **Romain BLANCHEFLEUR**, réalisation d'escaliers design Tél. : 06.70.12.97.96.

Suivez le Pôle et son activité : www.facebook.com/poleentrepreneurialdunordmeusien

LA PAROLE D'UNE ENTREPRENEUSE

Sabrina Stortz a ouvert son commerce « SenSation Bio » à Étain fin 2020. Elle nous explique l'importance de l'entrepreneuriat et comment développer un tel projet. Une belle philosophie de vie au service du commerce de proximité !



Quel est votre parcours professionnel ?

En 20 ans, j'ai fait beaucoup de métiers : hôtesse d'accueil dans la grande distribution, gestion d'une boutique de rachat d'or, secrétariat médical... J'ai l'impression que toutes ces étapes dans ma vie forment un puzzle qui se complète aujourd'hui, avec l'ouverture de ce dont j'ai toujours rêvé : mon épicerie bio.

Pourquoi avoir ouvert un commerce à Étain ?

Mon objectif était de proposer un commerce de quartier, au plus proche des habitants, où l'on se sent bien, où l'on peut discuter... et où l'on trouve des produits de qualité. Il ne s'agit pas de faire du commerce pour faire du commerce, mais d'apporter un service nouveau et utile : du bio, du sans gluten, des produits locaux, à prix raisonnable.

Le budget des familles ne devrait pas limiter l'accès au bio et ces produits ne devraient pas seulement être présents à Verdun ou Metz.

Les commerces de proximité sont essentiels. A notre époque, nous avons du mal à prendre le temps, nous sommes toujours en train de nous dépêcher et de courir... mais il ne faut pas sous-estimer leur importance ! Les habitants ont besoin de sortir, de profiter de leur ville, d'échanger avec leur commerçant. Le commerce de proximité est un lien social important au quotidien. Il soude la population. C'est un point de repère, fixe, pour tous.

C'est là le plus important pour moi : être proche des habitants.

Le chemin a-t-il été difficile pour ouvrir votre commerce ?

J'ai travaillé sur mon projet pendant 2 ans et demi. J'ai dû apprendre beaucoup de choses car tenir un commerce implique des activités très variées : vente, comptabilité, lien aux producteurs locaux, choix des produits, communication, audit d'habitants pour connaître les attentes...

Je me suis ensuite rendue au Pôle Entrepreneurial. J'ai été aidée sur les dernières étapes pour finaliser mon activité (montage juridique des statuts) et pour louer un local commercial.

Quels seraient vos conseils pour ceux qui rêvent d'ouvrir leur commerce ?

C'est un projet de vie, il faut avoir une conviction au fond de soi, aimer échanger avec les gens et être créatif. Si vous êtes convaincu, si vous avez envie, il faut essayer ! Vous ne perdrez rien à essayer, à part le temps que vous aurez pris pour vous informer. Par contre, vivre avec ses regrets est beaucoup plus coûteux...

En plus, le Pôle Entrepreneurial peut vous aider à faire aboutir vos projets. Il faut s'aider de ce type de structure et avancer au fur et à mesure. Je sais que l'entrepreneuriat fait peur, car tout repose sur soi ; mais il faut oser essayer. Par exemple, j'ai essayé, j'ai pris un risque, j'ai créé quelque chose, pour ne pas un jour me dire « ah si j'avais su... ».

Et aujourd'hui, je ne regrette rien ! Je n'ai pas l'impression de travailler tellement j'aime ce que je fais...

COORDONNÉES : SENSATION BIO - 7 avenue Prud'homme-Havette - 55400 ÉTAÏN
www.facebook.com/SenSation-Bio-114893790179171

Situé 25 rue des Écoles à Étain, le Centre Socioculturel vous propose de nombreuses activités et services. Zoom sur leur agenda !



Des activités pour se divertir :

- Des accueils de loisirs pour les 3-11 ans auront lieu en juillet et août 2021, sur inscription.
- Les jeunes peuvent aller au Local Ados du lundi au vendredi de 13h à 17h (accès libre).
- Les enfants de 4 à 7 ans peuvent participer aux ateliers "Pleine conscience" les samedis matin, sur inscription.
- Les parents et leurs enfants (moins de 6 ans) peuvent participer à des ateliers les mercredis matin, sur inscription.
- Les familles peuvent jouer à des jeux de société les mardis de 14h30 à 17h, sur inscription.
- Les adultes peuvent participer aux ateliers broderie, crochet et tricot les vendredis après-midi, sur inscription.

La bibliothèque (rue Lataye, 55400 Étain) :

- Tout habitant peut emprunter des livres les mercredis et samedis de 14h à 16h (accès libre).

Une aide pour les démarches administratives et numériques :

- Des permanences « France Services » ont lieu toutes les semaines au Centre Socioculturel et dans les mairies du Pays d'Étain, sur rendez-vous.

Une aide pour les déplacements :

- Un transport social/solidaire permet d'aller au marché de Verdun, faire les boutiques, des balades... les vendredis de 9h30 à 12h, sur réservation.

Une aide pour la recherche d'emploi des 16-25 ans :

- La Mission Locale accompagne les jeunes (définir son projet, chercher des annonces, faire un CV, réussir un entretien d'embauche, trouver un logement...) les mercredis et jeudis, sur rendez-vous au 03.29.86.25.26.

À NOTER

- Pour prendre rendez-vous ou vous inscrire, appeler au 03.29.87.21.41
- L'organisation de ces activités dépend des contraintes sanitaires.
- Les activités sont gratuites. Pour toute inscription, une carte d'adhésion au Centre Socioculturel est obligatoire (valable du 01/07/2020 au 31/06/2021). Elle est de 10 €/foyer ou de 15 €/foyer (avec droit de vote à l'assemblée générale/prise de décisions de l'association).
- L'emprunt de livres à la bibliothèque nécessite une cotisation annuelle supplémentaire de 5€/personne.

CA BOUGE À L'ASSOCIATION PETITE ENFANCE AU PAYS D'ÉTAIN

Cette association propose un Relais Petite Enfance (renseignements sur tous les modes de garde) et une crèche de 20 places (pour les enfants de 10 semaines à 4 ans).

De mai à septembre, elle organise aussi une bourse aux vêtements. Des habits 0-14 ans printemps-été, femme enceinte, des jouets, du petit matériel de puériculture, sont vendus à prix mini. N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour faire des affaires ! Relais Petite Enfance - 10 rue Justin Paul, 55400 Étain - 03.29.85.61.93.

Pour continuer de se développer, elle recherche aujourd'hui de nouveaux bénévoles ! Si cela vous intéresse, prenez contact au 03.29.87.15.39 - petite-enfance-etain@sfr.fr